



Commune de COMBS LA VILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 septembre 2024

Envoyé en préfecture le 26/09/2024

Reçu en préfecture le 26/09/2024

Publié le 26/09/2024

ID : 077-217701226-20240923-DEL_23SEP24__6-DE



Délibération n° 06

Date de convocation

13.09.2024

Date d'affichage

17.09.2024

**Nombre de
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 26

votants : 33

Objet : Annulation des subventions aux associations sportives Combs Champs et La Copa

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-trois septembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Guy GEOFFROY.

Présents

M. G. GEOFFROY – M. C. DELPUECH – M. J. SAMINGO – Mme M. GOTIN – M. JM. GUILBOT – M. D. VIGNEULLE – Mme LM. LODE-DEMAS – M. F. BOURDEAU – Mme M. GEORGET – Mme F. SAVY – Mme M. LAFFORGUE – Mme C. LAFONT – M. G. ALAPETITE – M. C. LUTTMANN – M. B. ZAOUÏ – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND – M. E. ALAMAMY – M. Y. LERAY – Mme C. VIVIAN – Mme H. KIRCALI – Mme KD. ILLMANN – Mme L. MASSE – M. S. ROUILLIER – M. B. VRIGNAUD – M. D. ROUSSAUX – M. P. PELLOUX.

Absents représentés

Mme MM. METRAL BORNET par M. G. GEOFFROY – Mme J. BREDAS par M. JM. GUILBOT – Mme LA. MOLLARD-CADIX par M. J. SAMINGO – M. C. GHIS par M. E. ALAMAMY – Mme C. KOZAK par M. G. ALAPETITE – M. FC. YOUNBI NGAMO par M. Y. LERAY – M. J. RANQUE par M. C. DELPUECH.

Absentes

Mme A. MEJIAS – Mme A. ADJELI.

Monsieur Fabrice BOURDEAU, rapporteur, soumet au conseil municipal le rapport suivant :

Lors de la séance du Conseil Municipal du 03 juin 2024, des subventions ont été attribuées aux associations pour l'organisation d'évènements sur la collectivité et plus particulièrement pour l'organisation de tournois de football par les associations Combs Champs et La Copa.

Ces subventions ayant été accordées dans le cadre d'actions précises qui finalement n'ont pas eu lieu, il convient par conséquent d'annuler les décisions prises antérieurement.

Pour information, les actions qui ont été annulées sont :

- Pour Combs Champs : l'organisation d'un championnat de football à 7 sur 3 semaines de fin juin à début juillet pour un montant de subvention attribuée de 1 500€,

- Pour La Copa : l'organisation d'un tournoi de football début juillet pour un montant de subvention attribuée de 1 500€.

Au vu de ces éléments, je vous propose d'adopter l'annulation de l'attribution des subventions octroyées aux associations Combs Champs et La Copa

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-29 et suivants,

VU la délibération n°2 du 03 juin 2024,

VU l'avis de la commission Animation, Epanouissement Culturel et Sportif,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 26/09/2024

Reçu en préfecture le 26/09/2024

Publié le 26/09/2024

ID : 077-217701226-20240923-DEL_23SEP24__6-DE



VALIDE l'annulation des subventions telles que présentée ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toute mesure relative à l'exécution de la présente délibération.

Combs-la-Ville, le 23 septembre 2024

Le Maire
Guy GEOFFROY



La secrétaire de séance
Céline VIVIANT

Pour : 33
Contre : -
Abstentions : -